

**AUTORISATION DES DEPLACEMENTS DES ADHERENTS MINEURS DURANT LES CRENEAUX
D'ENTRAINEMENTS ENCADRES**

Je soussigné(e),

Responsable légal de(s) enfants mineurs(s) :

Certifie avoir pris connaissance de l'intégralité des statuts et du règlement intérieur, et plus précisément du dispositif en vigueur concernant les autorisations de déplacement.

J'ai également pris connaissance des différents créneaux d'entraînement, et

1/ Je l'autorise ou les autorise à rentrer seul(s) uniquement à la fin du créneau d'entraînement.

2/ Je l'autorise ou les autorise à rentrer seul(s) sans attendre la fin des créneaux d'entraînements encadrés. Dans ce cas de figure, en aucun cas, les dirigeants, encadrants et administrateurs de l'association ne seront tenus responsables en cas d'incidents ou d'accidents de cet enfant ou de ces enfants sur le chemin du retour.

TOUTE SORTIE EST DEFINITIVE

3/ Je l'autorise ou ne les autorise pas à rentrer seuls, et je m'engage à le ou les récupérer au plus tard à l'heure précise de fin de créneau d'entraînement.

J'entoure l'option choisie et je certifie sur l'honneur avoir tenu informé(s) mon ou mes enfants mineurs du choix effectué, et de lui (leur) avoir expliqué les modalités de déplacements telles qu'elles sont définies dans le règlement intérieur.

Fait à Boissy, le

Signature obligatoire
Du Responsable légal

Signature obligatoire
de l'adhérent mineur